Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 14 mai 2014

<u>Présents</u>: Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Evelyne CONQUET, Joseline COURNEDE, Catherine LACAZE, Christophe DARIO, André GILES, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Patrick TOULET, Olivier VIALETTE

Excusé: Claude CONQUET

Secrétaire de séance : Patrick TOULET

Ordre du jour

Convention VEOLIA: Cette convention prévoit la maintenance des bornes incendie (coût : 35€ HT par borne et par an). Le remplacement de matériel défaillant sera facturé en plus.

Le conseil municipal donne son accord (à l'unanimité des présents) pour la signature de cette convention.

Commission Impôts directs. A la demande du centre des impôts, le conseil municipal doit proposer une liste de 12 commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants. Parmi ces propriétaires doivent figurer des personnes ayant des terrains sur la commune, mais habitant dans une commune voisine. Le centre des impôts choisira parmi ces deux listes 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants. Dès connaissance de cette liste définitive, les propriétaires choisis seront informés.

Emprunts Extension cuisine et création Salle Intergénérationnelle. Compte tenu du retard pris pour le début des travaux, le conseil municipal décide d'annuler les deux emprunts (de 70 000€ et 50 000€), et d'annuler par la même occasion les délibérations 4 et 5 mettant en œuvre ces emprunts.

Lorsque les travaux seront prêts à démarrer, une nouvelle étude d'emprunts sera mise en œuvre.

Travaux mairie. Le conseil municipal décide de rafraîchir la salle de réunion. Les travaux seront réalisés bénévolement par les élus. Coût des matériaux :

Peinture : 159€ - Placo : 63,86€ - Bois : gratuit.

Couleur peinture choisie : SE 1098 (gris télescope)

SDIS. Suite au dernier bureau de la Communauté de Communes, il s'avère que la compétence en matière d'incendie et de secours appartient aux communes. Il en découle que la contribution financière incombe à chaque commune. Pour Cremps, elle s'élève à 10 844,43€. La communauté de communes s'est engagée à reverser la moitié de la dépense ; les modalités restent à définir.

Elections européennes. Ouverture du bureau de vote de 8H à 18H.

<u>Planning</u>: Présidence du bureau: Nathalie RICARD de 8H à 13H

Joseline COURNEDE de 13H à 18H.

Permanences : de 8H à 10H30 : Michel MAROT et André GILES

de 10h30 à 13h : Catherine LACAZE et Jérôme POUZERGUES

de 13H à 15H30 : Patrick TOULET et Evelyne CONQUET

de 15H30 à 18H : Christophe DARIO, Olivier VIALETTE et

Claude CONQUET

Organisation des « mai ». dates : samedi 18 et dimanche 19 mai.

Repas communal du 8 juin. Le conseil municipal décide d'offrir un repas grillades à ses administrés, après la pose d'une plaque au cœur du village.

Rédaction Petit Echo. Une rencontre est prévue le lundi 26 mai à 20H30. Elle permettra de prévoir le contenu du bulletin.

Questions diverses

Demande de devis pour parution de l'avis d'appel d'offres. La vie quercynoise a transmis sa proposition. Il reste à recevoir celle de la Dépêche du Midi.

Fête votive. Suite à décision préfectorale, les débits de boissons lors de ces manifestations devront cesser la vente d'alcool dès 2H30 ; quant à la fête elle-même, elle devra fermer à 3H du matin.

Question d'eau. Un habitant de la commune a signalé une différence très importante du prix de l'eau sur deux factures. Cette information sera transmise au Président de Syndicat de l'Iffernet afin d'apporter une réponse adéquate.

Assurance élus. Mme le Maire a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance un contrat « profil élus » qui va couvrir ses activités d'élus, ainsi que celles des adjoints.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23h45.